

## Séance du 24 mai 2016

L'an deux mil seize, le vingt quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 19 mai 2016

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Maurice COLLETTE, Christophe RONGET, Séverine LANDRE, Michelle LATOUR, Didier MAURICE, Amélie PAPILLON, Laurent TALON, Philippe SABOT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absents excusés : Matthieu ADELIN, Lionel BEAUPERE, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE

Secrétaire de séance : Séverine LANDRE

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2016.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

\* Tarif pour l'accès aux douches du camping pour les pêcheurs de nuit

Le Conseil Municipal accepte cet ajout

### A L'ORDRE DU JOUR

#### **Exonération de la taxe d'habitation pour les chambres d'hôtes**

Monsieur Xavier ANGLEYS concerné par cette décision est sorti et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire expose les dispositions du III de l'article 2407 du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'exonérer de taxe d'habitation les locaux meublés à titre de gîte rural, les locaux classés meublés de tourisme ou les chambres d'hôtes.

Il précise que la décision du Conseil Municipal peut concerner une, plusieurs ou l'ensemble de ces catégories de locaux

Afin de favoriser l'hébergement touristique et vu l'article 1407 du code général des impôts, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'exonérer les locaux meublés à titre de gîte rural, les locaux classés meublés de tourisme ou les chambres d'hôtes de taxe d'habitation et charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

#### **Compte rendu de la commission dénomination des rues et numérotation des habitations**

Suite au travail des membres de la commission, le Conseil Municipal a validé le nom des rues du bourg, le nom des chemins, places et parkings à identifier. Environ 290 lieux, habitations et équipements seront à numérotter.

La commission va maintenant travailler sur plan pour numérotter les habitations. Après ce travail, une réunion publique sera organisée pour expliquer la démarche.

La prochaine réunion de commission aura lieu le mardi 7 juin à 20 heures.

#### **Marchés travaux de voirie**

Le devis proposé par la société THIVENT a été retenu pour un montant de 15 772.40 € TTC

#### **Constitution de nouveaux groupes de travail en prévision des travaux de 2017**

Deux nouveaux groupes de travail ont été créés en prévision des travaux de 2017 :

\* Sécurité entrées de bourg » : Christophe RONGET, Maurice COLLETTE, Martine LUSTIERE, Laurent TALON, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Lionel BEAUPERE. La première réunion est programmée pour le mardi 31 mai à 20h.

\* Aires de jeux au plan d'eau » : Xavier ANGLEYS, Séverine LANDRE, Philippe SABOT, Christophe RONGET, Didier MAURICE, Ludovic GOGUE, Lionel BEAUPERE. La première réunion est programmée pour le mardi 14 juin à 20h.

### **Organisation du 14 juillet**

Comme chaque année, les repas du 14 juillet sont offerts aux habitants de Pierrefitte, membres des associations Pierrefittoises et résidents permanents du camping. Le tarif des repas pour les personnes extérieures à la commune reste inchangé à : 9€ le repas adulte 5€ le repas enfant. Le montage des chapiteaux est prévu le mardi 12 juillet à 17h30. Les bénévoles et les membres associatifs seront les bienvenus. Démontage le vendredi 15 juillet à 17h30. L'animation sera assurée par Valérie Jeanthon et une structure gonflable sera à disposition des enfants l'après-midi. Il n'y aura pas de feux d'artifices.

### **Tarif pour l'accès aux douches du camping pour les pêcheurs de nuit**

A la demande des pêcheurs venant le week-end entier pour la pêche de nuit, le Conseil Municipal leur autorise l'accès aux douches du camping moyennant la participation de 2€ pour le week-end et par pêcheur, sur présentation à l'accueil du camping de leur carte de pêche délivrée par la mairie.

### **Questions diverses**

#### **Repas campagnard du foot**

Amélie PAPILLON représentera le Conseil Municipal au repas campagnard du foot.